

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 064-200067262-20230921-230921_06_ENF-DE



SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 15 septembre 2023,
Secrétaire de séance : Anne BARBET

Etaient présents 50 titulaires, 1 suppléant, 4 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Jean-Paul PORTESSÉNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Jean-Francois CAZAUX suppléant de Etienne SERNA

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean CONTOU-CARRÈRE à Anne BARBET, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE,

Absents : David MIRANDE, Marie-Pierre CASTAINGS, Philippe VIGNEAU, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean-Michel IDOPE, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANE, Laurence DUPRIEZ, Nathalie PASTOR, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 230921-06-ENF

MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DE LA SALLE DU RELAIS PETITE ENFANCE

Depuis 2022, à plusieurs reprises, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a mis à disposition, à titre gracieux, la salle du Relais Petite Enfance (26 rue Jean Moulin - Oloron Sainte-Marie) auprès de la Maison de Santé du Piémont Oloronais dans le cadre des ateliers périnatalité à destination des futurs parents du territoire.

Cette association nous sollicite une nouvelle fois pour leur permettre d'organiser une prochaine session d'ateliers périnatalité dans nos locaux à compter de fin septembre.

Ces demandes étant plus nombreuses, il est proposé de considérer un accord de principe pour la mise à disposition de cette salle dès lors que l'objectif de l'action pour laquelle elle est sollicitée par un partenaire rentre dans le champ de la politique petite enfance et de la famille. Cette latitude permettrait d'alléger les procédures administratives liées à ce prêt de salle.

Le service se réserve le droit d'accorder ou non cette mise à disposition au regard des contraintes logistiques auxquelles il doit faire face, afin d'assurer en priorité la continuité de ses missions au sein de ces locaux (ateliers du Relais Petite Enfance auprès des assistantes maternelles tous les matins, accueils du Lieu d'Accueil Enfants-Parents Ricochet trois après-midi par semaine...).

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- ADOPTE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec les partenaires éventuels sollicitant la mise à disposition à titre gracieux de la salle du RPE.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 21 septembre 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

Signé AB

Signé BU

Anne BARBET

Bernard UTHURRY